Action
Partage
LA REDORTE
En mouvement
Solidarité
Ensemble

LA REDORTE SUR LE VIF

Bulletin municipal de la commune de La Redorte
N° 30 - 2013

sommaire

Mairie

Le mot du maire 3
Rythmes scolaires : une réforme nécessaire 4
Maison du Port La Fabrique : saison touristique 2013 très positive 6
Protection face aux inondations : importants travaux (Rivassel et Argent-Double) 10
Voirie communale : la Municipalité poursuit son travail 12
Le Parc, un patrimoine boisé à conserver 14
Travaux 2013-2014 16
La population redortaise recensée 18
Notre Plan Local d'Urbanisme en application 20
Soyez à la page avec la bibliothèque-médiathèque François Mitterrand ! 22

Associations

Amicale laïque 23
Association Les Quatre Saisons 24
Section locale de la FNACA de La Redorte 25
Amicale des donneurs de sang 26
ACCA 26
Association Ciné d'Oc 27
Vélo club redortais 28
Amicale bouliste redortaise 28
École de rugby du RCRM XV 29
APELR 30
Tennis club La Redorte - Castelnau 31
Comité paroissial - Église Saint-Pierre-aux-Liens 32
Groupe occitan Trica Traca 33
La truite redortaise 33
Amicale des retraités 34
Notre facteur s'en est allé 35

État-civil 35
Plan du village 36

Mairie de La Redorte
7, avenue Victor Hugo
11700 La Redorte

Téléphone 04 68 27 80 80
Télécopie 04 68 27 80 88
www.laredorte.com
e-mail : info@laredorte.com

Pierre-Henri ILHES
Maire de La Redorte

le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Tous les jours, nous ressentons le **malaise de notre société**.

Notre société est en crise, et chacun d'entre nous s'accorde à dire qu'il est de plus en plus difficile de boucler financièrement les fins de mois.

Nous avons alors tendance à nous replier sur nous-mêmes, à douter de nos forces, à reporter nos problèmes sur les autres et à attendre tout des autres. Et pourtant, **nous avons énormément de forces et d'atouts** !

Notre village se développe, il est synonyme de **bien-être et de bien-vivre.**

Bien sûr, tout n'est pas parfait… mais sachons voir et apprécier les actions et les événements qui sont entrepris sur notre territoire.

Que ce soit dans le domaine de l'**aménagement urbain** (programme voirie et aménagement Place Louis Liabot) ou dans le domaine **culturel et associatif** (soutien aux associations et Jeudis d'été), que ce soit au travers des **actions de solidarité** (CCAS et Restos du Cœur) ou des réalisations dans le **milieu scolaire** (école maternelle), que ce soit au niveau de la **sécurité de notre village** (protection contre les inondations et traversée du village) ou au niveau de la **cohésion sociale**, **La Redorte avance et tous les Redortais sont associés et bénéficient de ce développement**.

Plus que jamais, **la Municipalité est proche de vous** et la Mairie est le premier lieu vers lequel nous nous tournons pour résoudre les problèmes.

Ensemble, nous partageons cette vision d'un territoire et d'un village unis et solidaires, où **l'intérêt général prime sur les intérêts individuels**.

Ensemble, nous poursuivons notre développement car **l'immobilisme est synonyme de déclin**.

Avec détermination, courage et volonté, nous agissons et avançons, ensemble.

Rythmes scolaires : une réforme nécessaire

Toutes les réformes en France sont difficiles à réaliser. Lorsque l'on change nos habitudes et que l'on touche à une organisation déjà bien établie, on provoque des doutes, voire des oppositions.
La réforme des rythmes scolaires est une bonne et nécessaire réforme qui va dans le sens de l'intérêt de l'enfant. Elle est toutefois complexe, coûteuse et difficile à mettre en place.

Toutes les réformes en France sont difficiles à réaliser. **La commune de La Redorte** a fait le choix de prendre son temps et de mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires **à partir de la rentrée scolaire 2014**. Ce choix a été fait après une large consultation des enseignants et des parents d'élèves.

■ Une réforme nécessaire

Cette réforme reflète l'ambition d'une refondation de l'école. L'école primaire s'attache à développer les rythmes d'apprentissage de l'enfant : lire, écrire, compter. **En France, à l'heure actuelle, 20% des enfants entrant au collège (soit 150 000 par an) ont des difficultés pour lire, écrire et compter**. Cette situation n'est plus acceptable. C'est **le matin que les enfants ont une plus grande capacité d'assimilation**. Ainsi, de 8 demi-journées aujourd'hui, **le temps scolaire passera à 9 demi-journées à la prochaine rentrée scolaire (avec, au choix, le rajout du mercredi ou du samedi matin)**.
De plus, la pause méridienne (pause permettant aux enfants de se restaurer) doit être au minimum de 1h30. Les communes ont la totale liberté de fixer les heures de début et de fin des cours. **Ces décisions seront prises en totale concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et la Municipalité**. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu et d'autres, très nombreuses, auront lieu d'ici le mois de février prochain.
Ce qui guide ces nouveaux horaires **est l'intérêt et le seul intérêt de l'enfant**.

■ Une réforme coûteuse

Il est encore trop tôt, au vu des 4000 communes en France qui ont déjà appliqué ces nouveaux rythmes depuis septembre 2013, pour définir le coût final de cette réforme.
Néanmoins, **le coût est fixé entre 150 et 200 € environ par enfant et par an, soit une dépense nouvelle pour notre commune entre 15 000 et 20 000 euros**.
Dans le cadre du fonds d'amorçage débloqué par l'État et avec un complément de la CAF, c'est une aide annuelle par enfant d'environ 93 euros que notre commune touchera, uniquement en 2014.
Beaucoup d'incertitudes existent encore sur ces évaluations financières qui sont aussi fonction des activités périscolaires qui seront proposées.

■ Une réforme complexe

La complexité de cette réforme réside sur le fait que ce sont **les communes qui doivent fixer les modalités des activités périscolaires**. En effet, l'après-midi, lorsque les cours seront terminés, débutera le TAP (Temps

d'Activités Périscolaires). Ces activités auront lieu jusqu'à 17h et seront sous la responsabilité des Mairies. Elles devront permettre **un encadrement suffisant et un développement éducatif de l'enfant**. Diverses activités pourront ainsi être mises en place : **théâtre, musique, dessin, sport, éducation civique, lecture… Elles devront s'inscrire en cohérence et complémentarité avec le projet d'école élaboré par les enseignants**. C'est ce projet de TAP qui fait actuellement l'objet de toutes les études et des attentions des élus municipaux, des enseignants et des parents d'élèves. De ce TAP dépend la réussite de ces nouveaux rythmes scolaires.

Récemment, une enquête auprès de l'ensemble des parents d'élèves a été menée pour recueillir leurs avis sur les modalités d'horaires, de jours de classe et de types d'activités.
De plus, lors du Congrès des Maires de France, auquel Pierre-Henri ILHES a participé, **83% des communes qui ont mis en place cette réforme en 2013 se disent satisfaites** par cette dernière.

Au-delà des clivages « pour-contre », cette réforme de l'école doit être vécue comme un nouveau départ dans la vie éducative de l'enfant.
Cette réforme bouleverse l'organisation de nos semaines et de nos week-ends, mais elle est uniquement mise en place dans l'intérêt de l'enfant.

Il y a peu de temps de cela (une dizaine d'années), les jours de classe s'étalaient du lundi au samedi. Sous la pression de certaines familles, syndicats d'enseignants, professionnels du tourisme, la semaine de 4 jours fut mise en place… pour une meilleure qualité de vie des enfants et des familles. Mais plus de 10 ans après, les résultats sont là : un échec scolaire grandissant avec toutes les conséquences sur notre société.

Au delà de nos opinions politiques diverses et variées, nous devons mettre en place cette réforme et **bâtir ces nouveaux rythmes scolaires avec intelligence et responsabilité**.

À l'heure actuelle, la Municipalité, les parents d'élèves et les enseignants élaborent un projet communal qui sera présenté à l'Éducation Nationale en février prochain pour une mise en place en septembre 2014.

Maison du Port la Fabrique :
saison touristique 2013 très positive

Pour sa première année d'activité, et malgré une ouverture tardive due à l'achèvement de sa construction, le bilan de fréquentation de la Maison du Port est très positif. Son inauguration, le 18 juillet dernier, a donné lieu à la mise en valeur de ce site touristique exceptionnel.

Du 25 juin au 15 septembre 2013, **ce sont 4006 visiteurs qui ont fréquenté le bureau de l'Office de Tourisme Carcassonne Agglo, situé au rez-de-chaussée de la Maison du Port**.

Sur la période, la clientèle étrangère reste plus importante que la clientèle française (55% contre 45%). Sur la saison, la clientèle du Canal du Midi reste supérieure (53%), les autres visiteurs provenant des résidences de Tourisme ou de résidences secondaires situées dans un rayon de 5 à 10 km de La Redorte. Dans les prestations disponibles à la Maison du Port, 376 personnes se sont connectées à la Wifi, les douches ont été utilisées 53 fois et 616 jetons payants servant à l'utilisation d'eau et d'électricité ont été vendus.
L'exposition de nos peintres redortais (Annie Roqui, Sophie de Lahondès, Denise Kandro et Serge Tuquet) **a attiré 202 « visites »** (ce n'est pas le nombre de personnes car pour les visites, ce pouvaient être 2, 4 ou 6 personnes). **Deux « Rendez-vous de Bienvenue » ont été organisés pour les touristes, avec une présentation du film de Territoire « le Haut Minervois »**, le premier le 14 août avec une dégustation des vins du domaine Sahun « Les Pénitents bleus », le second le 21 août avec une dégustation des vins de Christophe Estampe.

Tout en soutenant **la première activité économique de notre territoire qui est la viticulture, la commune accentue aussi ses efforts pour développer les activités liées au tourisme et à l'économie locale** : aménagement

Port La Fabrique, Canal du Midi

Château de La Redorte

de « Port la Fabrique », mise en place d'une signalétique, mise à disposition du rez-de-chaussée de la Maison du Port pour le bureau de l'Office de Tourisme de Carcassonne Agglo, avec un site Internet attractif.

L'analyse statistique du site Internet de la commune www.laredorte.com qui accueille 4000 connexions par mois révèle que près de 80% des visiteurs consultent la rubrique « Économie et tourisme » qui regroupe les commerces, les services, la halte-nautique, les chemins de randonnées et les hébergements.

Le 25 octobre dernier, la salle de réunion de la Maison du Port réunissait la Municipalité, les commerçants, les restaurateurs et les hébergeurs (chambres d'hôtes, gîtes, Château de La Redorte) afin de faire le bilan de la saison estivale.

Globalement, malgré un contexte national de crise économique, **le bilan est satisfaisant pour le tissu économique local qui a su tirer profit de l'attractivité touristique dans le Haut-Minervois** (Gouffre de Cabrespine, Abbaye de Caunes-Minervois, Maison de la Truffe à Villeneuve, Canal du Midi...). À l'issue de deux heures et demie d'échanges constructifs, la Municipalité a affiché sa volonté de réunir plus souvent les acteurs du tissu économique local et souhaite que ces acteurs s'unissent et collaborent ensemble.

Dès à présent, les professionnels du tourisme, les commerçants locaux et la Municipalité travaillent ensemble pour préparer et réussir la saison touristique 2014.

OCTOBRE 2012
LA SEMAINE BLEUE A RÉUNI LES GÉNÉRATIONS

Organisée par Ciné d'Oc, la manifestation a tout d'abord rassemblé 130 aînés et écoliers, au foyer Jean Jaurès, autour de la projection d'un film, d'échanges, de jeux et d'un goûter. Puis dans les écoles, les enfants ont pu écouter des contes en musique avec la harpiste Édith Fellmann, et réaliser une gigantesque fresque avec Sophie de Lahondès. En partenariat avec la Municipalité, les écoles, la bibliothèque et le CIAS du Haut-Minervois, ces journées ont renforcé les liens intergénérationnels.

NOVEMBRE 2012
LA POPULATION ASSOCIÉE AU PROJET DU PLU

Après 3 ans de réunions avec les différents acteurs du territoire, le projet du Plan Local d'Urbanisme a été présenté aux Redortais au cours d'une réunion publique.

Les orientations majeures du développement communal pour les 20 ans à venir ont été débattues. Après la phase de l'enquête publique au mois de juin, où chaque Redortais a pu formuler ses observations et ses propositions, le PLU sera mis en application à la fin de l'année 2013.

DÉCEMBRE 2012
LE PÈRE NOËL DÉPOSE SA HOTTE AUX ÉCOLES

Pour mettre fin au dernier jour de classe de l'année en beauté, la salle Jean Jaurès a accueilli le traditionnel spectacle de Noël offert par les écoliers à leurs familles ainsi qu'à la population. Les 98 élèves de l'école communale ont présenté des chants et des danses qu'ils avaient préparés durant plusieurs semaines. Puis, appelé à grands cris, le Père Noël a fait son entrée, la hotte bien remplie, sous les yeux émerveillés des enfants. Après sa généreuse distribution de cadeaux, le Père Noël a volontiers posé pour maintes photos souvenirs. Ce joyeux après-midi s'est achevé autour d'un goûter.

JANVIER 2013
DES VŒUX SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Devant une nombreuse assistance, le Maire, entouré des élus du conseil municipal, de M. Alain Giniès, conseiller général et vice-président de Carcassonne Agglo, d'élus du canton, et de M. Paul Azpitarte, responsable départemental des *Restos du cœur*, a adressé tous ses vœux de santé, de bonheur et de réussite à la population. Les réalisations de l'année écoulée ont été présentées en images ainsi que les projets à venir avec pour ligne directrice le renforcement du lien social et de la solidarité.

Protection face aux inondations : d'importants travaux sur les berges du Rivassel et de l'Argent-Double

Du 12 au 17 mars 2011, un épisode pluvieux exceptionnel, avec des intensités modérées mais continues et des cumuls de plus de 300 mm, s'était abattu sur le secteur de la Montagne Noire et sur le bassin-versant de l'Argent-Double.

Le niveau de crue atteint avait été localement proche de celui de 1999. L'Argent-Double avait subi une crue trentennale (inférieure à 1999 mais largement supérieure à septembre 2005). Les berges du Rivassel à hauteur du pont-canal et les berges de l'Argent-Double à hauteur du stade ont alors été fortement endommagées.

Un dossier de demande de subventions avait été déposé auprès des services de l'État, de la Région et du Conseil Général de l'Aude. **Réalisés par le Siahbad**, des travaux de reconstruction et de reprise des berges du Rivassel au droit des habitations ont été réalisés au mois d'octobre. Sur un linéaire de 26 mètres ont eu lieu une purge des cannes de Provence, un retalutage en pente plus douce, une installation de gabions tubulaires sur la partie basse ancrés dans la semelle béton, un ensemencement de graminées et la mise en place d'une géogrille pour stabiliser le talus. Dans un second temps, en période propice pour les plantations, l'autre partie des travaux sera réalisée avec l'implantation de quarante arbustes en milieu de talus et de douze arbustes en haut du talus.

Les travaux portant sur l'Argent-Double à hauteur du stade ont débuté courant novembre. Pour un montant de 80 000 €, ces travaux consistent sur un linéaire de 70 mètres à la création d'une assise constituée d'un matelas de gabions, de la pose de caissons végétalisés sur deux étages de 1,5 mètre de haut, de plantations constituées de boutures, de plants ligneux et d'un ensemencement. Les fortes pluies des 16 et 17 novembre derniers ont retardé le chantier.

D'un montant total de 30 000 € pour les berges du Rivassel et de 80 000 € pour celles de l'Argent-Double, ces travaux sont menés par le Siahbad qui assure l'entretien des cours d'eau de notre territoire. Ils sont financés à 80% par l'État, la Région et le Département. Les 20% restants sont à la charge du syndicat.

FÉVRIER 2013
OUVERTURE DU CENTRE DES RESTOS DU CŒUR

En présence de nombreux bénévoles redortais, le seizième centre de distribution départemental des *Restos du cœur* a ouvert ses portes dans le local de l'ancienne Poste.
Le conseil municipal a donné un avis favorable à cette ouverture afin de mettre en pratique sa vision de la société : une société plus humaine et plus solidaire.

MARS 2013
UNE FÊTE DES GRANDS-MÈRES

Les adhérents du club des aînés ont été conviés par l'UNIRC à fêter les grands-mères. Les participantes ont dégusté de délicieuses crêpes et levé le verre de l'amitié. Fête des grands-mères oblige, les dames concernées sont reparties les bras chargés de primevères. Une charmante attention qui est allée droit au cœur de chacune.

AVRIL 2013
UNE NOUVELLE GÉNÉRATION À LA MAISON DES JEUNES

Il y a 18 ans, l'association *Le Lagon bleu* voyait le jour. Cette association, encadrée par des jeunes Redortais âgés de 16 à 20 ans, permettait l'ouverture d'un local des jeunes, appartenant à la Municipalité, et mettait ainsi à leur disposition un lieu pour que chacun puisse venir y passer un moment de détente et de convivialité. Au printemps, c'est une nouvelle génération qui a reçu les clés de la part du Maire et qui reprend le flambeau de l'association.

La Municipalité poursuit son travail sur la voirie communale

Le programme de travaux portant sur l'amélioration de la voirie communale pour l'année 2013 se poursuit.

Après les travaux de création et de rénovation, exécutés les derniers mois, dans les **rues des Quatre-Vents, du Port, des Pyrénées, des Occitans, des Rosiers, de la Métairie-du-Bois, de la Pompe-Neuve et du chemin de Laval**, de nombreux chemins vicinaux ont été améliorés, juste avant les vendanges, pour faciliter le travail des viticulteurs.

Courant septembre 2013, le Syndicat intercommunal de cylindrage est venu réaliser les travaux portant sur l'amélioration du réseau d'eaux pluviales ainsi que sur la reprise de la voirie du chemin de Laval. D'un coût de 75 000 €, ces travaux sont à présent terminés et apportent une meilleure qualité de vie dans ce quartier du village qui avait reçu un nouvel éclairage public juste avant l'été.

Ces jours derniers, c'est le **chemin de la Valsèque et plus précisément « le ponti de Vinasso »** qui est concerné par ce programme de voirie municipale. De plus, le Conseil Général de l'Aude vient de réaliser une **reprise du revêtement d'une partie de la RD11** entre le Crédit Agricole et le monument aux morts. Ces travaux ont été financés en totalité par le Département.

En 2013, ce sont 270 000 € qui ont été investis dans la rénovation de la voirie municipale. La commune réalise tous

les ans des travaux de voirie pour un montant d'environ 60 000 €.
Grâce à une planification annuelle, ces chantiers sont réalisés avec une vision d'ensemble, en tenant compte des autres interventions menées dans les mêmes quartiers (amélioration du pluvial, réseaux secs, réseaux humides).

Tous les ans, ce programme d'entretien et d'optimisation de la voirie communale donne lieu à de nombreux chiffrages financiers et débats.
Dès à présent, le programme de **voirie 2014** est en cours de réflexion et d'élaboration.

Il devrait porter en priorité sur le « vieux village » avec la rue du Pic-de-Nore et ses rues perpendiculaires. De plus, le dossier de rénovation urbaine portant sur l'intégralité du lotissement Liabot est actuellement à l'étude et en recherche de financements.

En termes de dépenses de fonctionnement, le programme de voirie représente cette année la première ligne budgétaire.

Le Parc :
un patrimoine boisé à conserver

La Redorte possède un véritable « poumon vert » avec les arbres du « Parc ». Un lieu où petits et grands aiment aller jouer ou se promener. Le 24 janvier 2009, une violente tempête du nom de « Klaus » causait de nombreux dommages essentiellement dans le Sud-Ouest, bien supérieure en dégâts et en intensité à celle de décembre 1999. Notre territoire ne fut pas épargné.

De nombreux arbres du Parc avaient été déracinés ou endommagés. Dans un premier temps, les arbres qui représentaient un danger imminent avaient été abattus par une entreprise d'élagage et les employés municipaux.

Après cette première étape, **la municipalité a souhaité procéder à une expertise de l'ensemble des arbres**.

Ce sont les agents de l'Office National des Forêts (ONF) qui, en 2011, sont venus procéder à l'examen sanitaire.

Cette étude complète a permis de classer en trois catégories l'ensemble des arbres du Parc et donc de planifier les travaux pour une remise en état de cet espace boisé.

Au début du mois d'août, ce sont près de 25 arbres qui ont été élagués, nettoyés ou abattus.
Un important travail a été mené sur le débusquage des bois et le traitement des rémanents. Ainsi, cette première tranche a permis de terminer la sécurisation des arbres les plus importants.

Prochainement, deux tranches supplémentaires de travaux permettront de mettre en sécurité la zone non habitée.
Un débroussaillement sélectif du secteur entre l'allée du Parc et les habitations sera réalisé au printemps 2014.
Le montant de ces travaux s'élève à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Sans subventions, ils sont réalisés et financés en totalité par le budget municipal.

Brèves de village

MAI 2013
CÉRÉMONIE DU 8 MAI

En présence de nombreux Redortais, des représentants des anciens combattants, des écoliers et de leurs professeurs, l'hommage a été rendu aux enfants de la commune morts au champ d'honneur et à toutes les victimes de l'horreur nazie. En cette année du 50ème anniversaire du traité de l'amitié franco-allemande, cette commémoration participe au devoir de mémoire et rappelle la lutte quotidienne pour sauvegarder la paix et la démocratie.

MAI 2013
LES REDORTAIS GÉNÉREUX POUR LES BRIOCHES DE LA SOLIDARITÉ

Cette opération de solidarité en faveur des handicapés est menée chaque année dans le département de l'Aude et dans notre village. Durant une semaine, les bénévoles ont arpenté les rues du village avec succès, puisque ce sont 200 brioches qui ont été achetées par les Redortais au profit de l'AFDAIM.

Travaux 2013-2014

De nombreux travaux ont été réalisés durant ces derniers mois, sont en cours actuellement ou sont à l'étude pour une réalisation en 2014 ou 2015 :

■ Réalisation des travaux d'isolation et de changement des matériels de chauffage de la **salle du Manège** pour un coût de 3500 €

■ Équipement de la **salle Jean Jaurès** d'un système de portage permettant d'accepter le nouveau matériel de **projection cinématographique numérique** pour un coût de 2000 €

■ Travaux d'**élagage des platanes** des avenues de la Gare, de la République, de la rue de l'Argent-Double, de la rue de la Promenade et travaux de sécurisation des arbres du Parc pour un montant global de 16 000 €

■ De par la dangerosité de l'**autel de l'église** qui menaçait de s'effondrer, la rénovation de ce dernier et sa mise en sécurité sont en cours pour un montant de travaux de 13 000 €

■ Mise en place d'une nouvelle **signalétique communale** (pose de panneaux directionnels, de totem) avec élaboration d'une charte graphique commune à l'ensemble

des annonceurs pour un montant de 25 000 €

■ Acquisition de **décorations extérieures de Noël** pour remplacer les anciennes, devenues obsolètes et ne fonctionnant plus correctement. Investissement de 8000 €

■ Rénovation de l'**éclairage public** des rues de la Pompe Neuve, de la rue du Port et du chemin de Laval pour un montant de 40 000 euros

■ Reconstruction des berges et mise en sécurité des lieux des **cours d'eau du Rivassel et de l'Argent-Double** pour un montant de travaux de 120 000 € subventionnés à 80%

■ Remise à niveau des **bassins de rétention du lotissement Louis Sié** pour un montant des travaux de 4000 €

■ Travaux d'aménagement de la **Place Louis Liabot** et de mise en conformité de ses espaces publics (arrêt de bus, marché, accessibilité de l'école

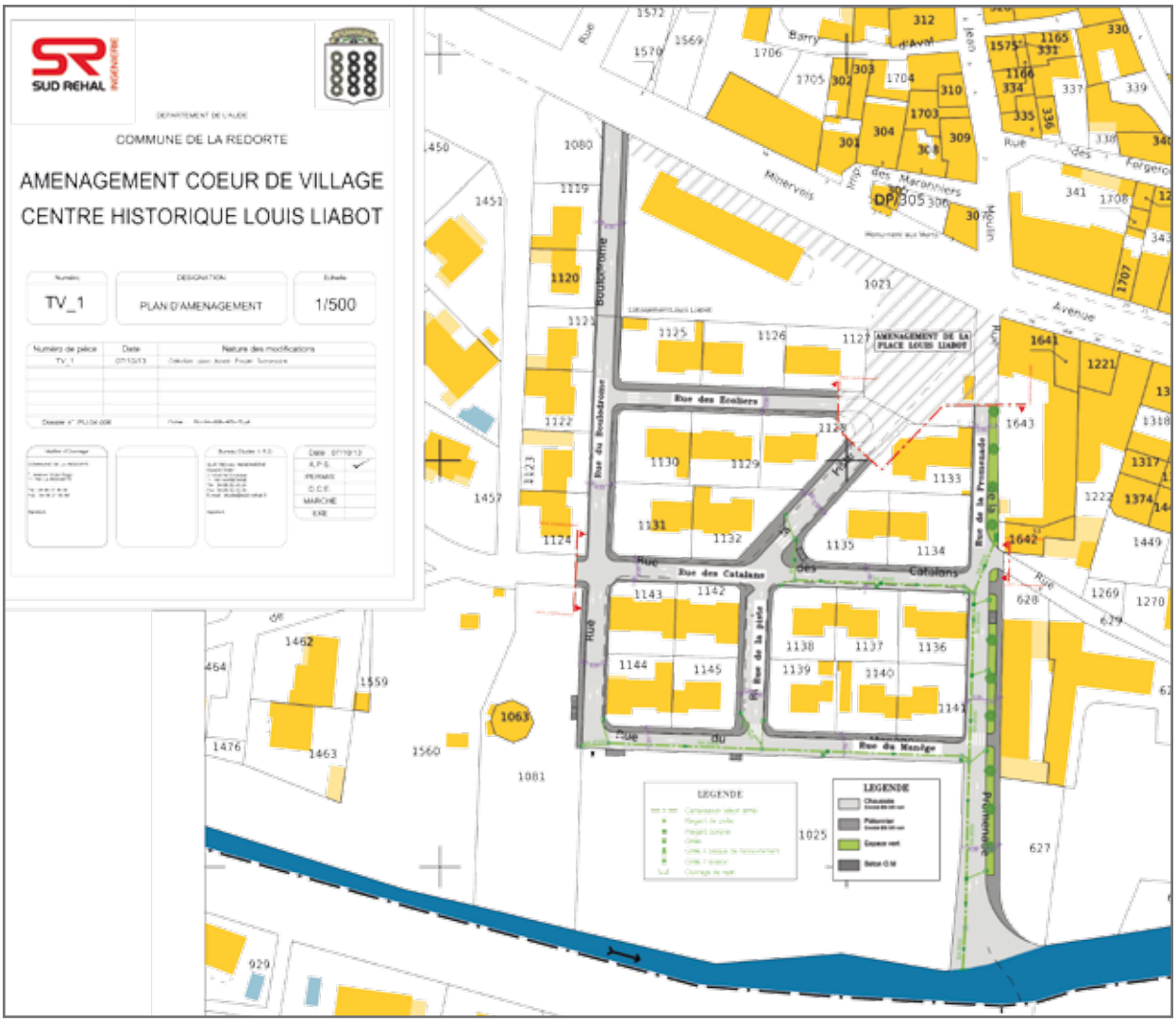

maternelle). Coût des travaux : 240 000 € HT (subventions à 55%)

En parallèle, nous avons achevé les **études pour réaliser d'ici deux à trois ans d'importants travaux** portant sur :

- Le renforcement et la mise en sécurité du réseau électrique du **lotissement Louis Liabot**, ainsi que la reprise de l'éclairage public et la rénovation de la voirie (coût prévisionnel : 500 000 €)

- L'amélioration du **réseau d'eaux pluviales de la rue du Jardin Public** (coût prévisionnel : 100 000 €)

Pour ces deux dossiers, des recherches de financements extérieurs et de subventions sont en cours. Ils devraient durer environ deux ans pour une réalisation des travaux d'ici 2016.

- Étude et montage des dossiers de **mise en conformité de l'aire de remplissage et de lavage des matériels agricoles**. Coût des travaux de 120 000 €, réalisés à partir du mois de mars prochain.

La population redortaise recensée

Du 16 janvier au 15 février 2014, toutes les personnes résidant dans notre village vont être recensées. Lors du dernier recensement de 2009, il avait été dénombré 1149 Redortais (contre 1123 en 2004), soit une hausse de 2,32%

Le développement engagé dans notre commune depuis plusieurs années apporte ici les premiers effets, à savoir le **maintien d'une population sédentaire et l'arrivée d'une nouvelle population** désireuse de vivre dans une commune où tous les services au public sont proposés.

Le nombre d'habitations principales était en augmentation (473 en 2009 contre 460 en 2004), et le nombre de résidences secondaires en diminution (90 en 2009 contre 106 en 2004). Ceci prouvant que la population vient s'installer de manière définitive dans notre région et que l'on n'y vient plus uniquement pour passer ses vacances. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de notre village. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Les 3 agents recenseurs pour la commune de La Redorte sont :

- **Sylvie APAUTES**
- **Nathalie ESTAMPE**
- **Magali GONZALEZ**

Nous vous demandons de leur réserver votre meilleur accueil.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet :

www.le-recensement-et-moi.fr

Brèves de village

JUIN 2013
DES DICOS POUR LES FUTURS COLLÉGIENS

À l'heure où la cloche a sonné la fin de l'année scolaire, la Municipalité a offert un dictionnaire aux 20 élèves de classe de CM2 qui entreront en 6ème en septembre prochain, au cours d'une cérémonie conviviale réunissant les écoliers et leurs parents. C'est la première fois depuis vingt ans que ce nombre est si élevé, et avec un taux de réussite de 100% !

JUILLET 2013
UNE FÊTE NATIONALE ANIMÉE

Après le passage en revue des sapeurs-pompiers du centre de secours, le premier magistrat a remis la médaille des 15 ans de service à Laurent Péany, Landry Bourgeois et Didier Bru. La veille, les flonflons du bal de l'amicale des pompiers et un repas avaient inauguré les festivités, poursuivies par des jeux organisés pour les enfants le jour de la fête nationale.

Notre Plan Local d'Urbanisme entre en application

Datant de 1986, notre POS (Plan d'Occupation des Sols) était devenu inadapté à la société actuelle, ne tenant pas compte des lois venues modifier profondément les règles d'urbanisme. De plus, à la suite des inondations de 1999, le PPRI apporte à notre village des contraintes fortes liées aux zones inondables. Il était donc urgent d'engager une révision en profondeur de notre POS.

Depuis le 11 mars 2010, les élus municipaux travaillent à cette révision et à la transformation de notre POS en PLU (Plan Local d'Urbanisme).
Il aura fallu plus de trois ans et demi pour aboutir à l'achèvement de cet important dossier.

Pendant cette période, tous les professionnels agricoles et viticoles (cave coopérative et caves particulières), **tous les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, les représentants associatifs, les parents d'élèves et l'ensemble de la population redortaise ont été invités à plusieurs réunions permettant d'élaborer puis de présenter les orientations de notre futur PLU**.

Dans la dernière ligne droite, les Redortais ont pu échanger avec les élus lors d'une réunion publique qui a eu lieu le 9 novembre 2012.
De plus, après que tous les services de l'État et les chambres consulaires eurent remis un avis favorable sur ce nouveau PLU, une enquête publique a eu lieu du 1er juillet 2013 au 8 août dernier.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Richard, a tenu quatre permanences en mairie, durant tout le mois de juillet dernier, afin de recevoir la population, recueillir les avis, remarques et interrogations diverses.
Dans son rapport du 20 juillet, Monsieur le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à ce dossier.

Ce nouveau règlement d'urbanisme, au travers de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable, s'articule autour de 5 axes majeurs :

- **le renforcement de la mise en cohérence et interaction des quatre quartiers principaux de notre village** (le village ancien, le quartier du Port, la zone d'habitats du Parc et les nouveaux quartiers autour des lotissements Pélissié et Louis Sié)

- **l'obligation de tenir compte des contraintes d'inondabilité**

- **la volonté** clairement affichée de **conforter le tissu économique local autour de notre territoire viticole, nos entreprises et commerces de services et nos atouts touristiques** (Canal du Midi, Montagne Noire, Cité de Carcassonne)

- **la nécessité** de **préserver le poumon vert de notre village autour de nos espaces boisés**

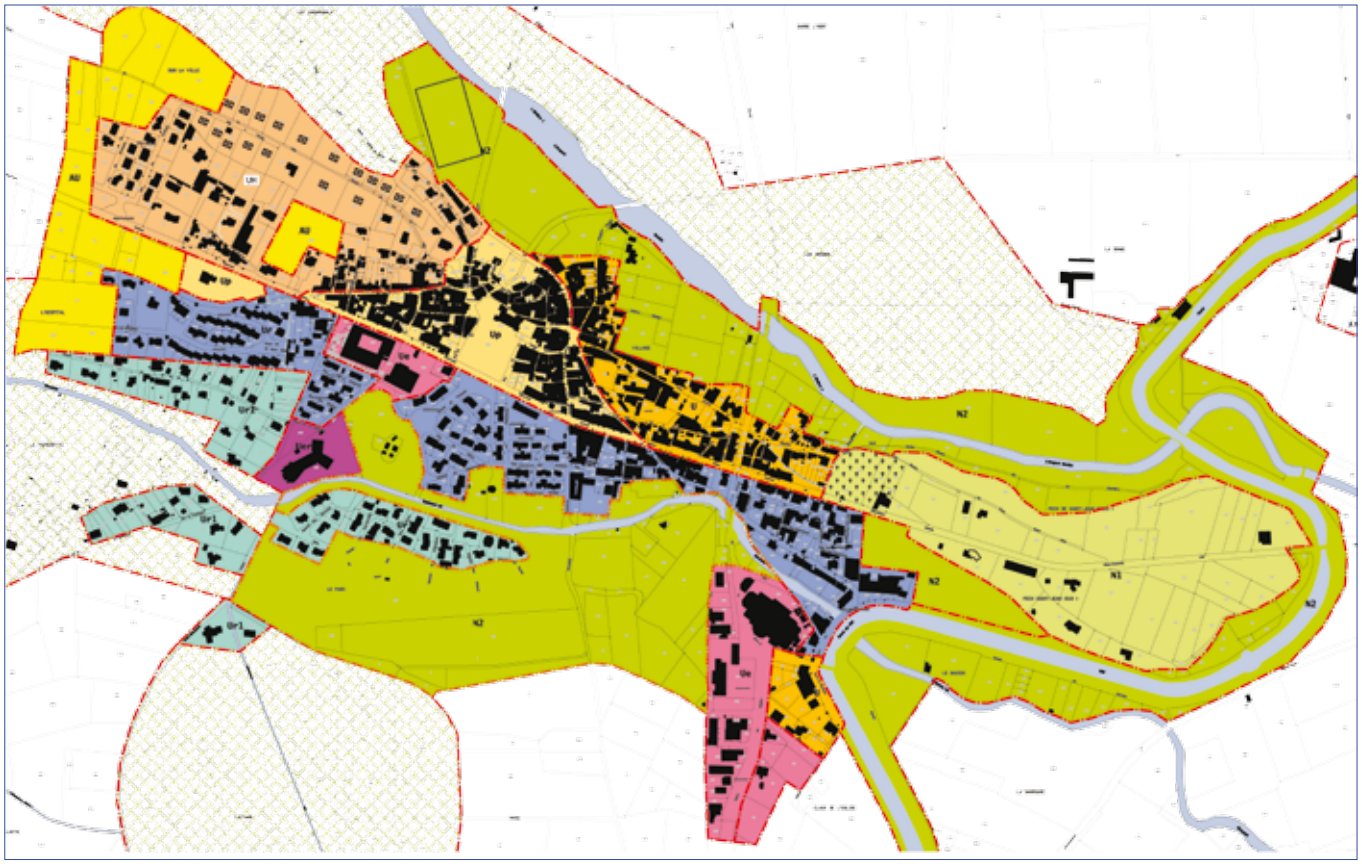

■ **l'importance** d'**améliorer la vie dans le « vieux village »** en favorisant les espaces de stationnement, en définissant des contraintes urbanistiques apportant un cadre de vie plus harmonieux et plus agréable, en **permettant ainsi de rouvrir des habitations aujourd'hui inoccupées**.

Un nouveau zonage de note territoire a ainsi été élaboré, de nouvelles règles d'urbanisme ayant été définies.

Les élus municipaux, ont validé à l'unanimité, le mercredi 27 novembre dernier, notre Plan Local d'Urbanisme. Ce dernier a été transmis aux services préfectoraux, pour un dernier contrôle de légalité.

Il rentrera définitivement en application le 1er février 2014.

Brèves de village

SEPTEMBRE 2013
92 ÉLÈVES… AU TABLEAU !

Après les travaux réalisés au cours de l'été, l'acquisition de mobilier et de matériel, ce sont 92 écoliers qui ont investi les 4 classes pour cette rentrée scolaire. 44 enfants sont inscrits à l'école maternelle avec pour enseignants Mme Hélène Bernardi (GS et CP), Mme Aurélie Bonnet et M. Patrice Thomas (TPS, PS et MS). L'école élémentaire accueille 48 enfants et deux nouvelles enseignantes dont Mme Marion Galibert (CE2 et CM2) au poste de directrice et Mme Isabelle Eck (CE1, CM1).

Soyez à la page
à la bibliothèque – médiathèque François Mitterrand !

Cette année encore, la **bibliothèque-médiathèque François Mitterrand** vous invite à venir partager avec ses **167 abonnés** un moment chaleureux autour de ses **3150 ouvrages** aux thèmes variés (romans, documentaires, fonds local, bandes dessinées, etc.). Ces rayonnages s'enrichissent régulièrement de nouvelles acquisitions, dans un cadre de vie et d'échanges culturels conviviaux où se côtoie un public de tous âges. Soucieuse de sensibiliser les plus jeunes au goût de la lecture, elle accueille d'autre part les enfants de l'ALAE et les scolaires tous les mardis et jeudis après-midis, avec la participation de Geneviève Parisi, bénévole à l'association **Lire et faire Lire**.

Toujours dans cette optique, la bibliothèque a organisé **une rencontre pour tous les enfants de notre école avec Bernard Friot**, auteur de plus d'une cinquantaine de livres pour la jeunesse, **le jeudi 17 octobre à la Maison du Port.** Lectures à haute voix, atelier d'écriture, dédicaces, interview de l'écrivain, mises en scène **d'histoires pressées** se sont succédés à tour de rôle lors d'une journée riche en émotions.

Dans la continuité, d'autres **actions culturelles verront le jour au cours de l'année 2014**. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne sont pas en reste, avec **la mise à disposition pour les abonnés et les visiteurs de passage de quatre postes informatiques dotés d'Internet et des archives cantonales numérisées en consultation gratuite**.

Cette bibliothèque est organisée autour du remarquable travail mené par Isabelle Guizard.

(Parallèlement à ces activités et animations, la bibliothèque-médiathèque prête son local à l'Amicale Laïque qui donne accès, toujours gratuitement, à des cours d'initiation à l'informatique pour ses adhérents tous les jeudis de 19h à 20h).

Bibliothèque-médiathèque François Mitterrand
2, Rue du Jardin Public
11700 La Redorte
Tel : 04 68 43 92 14
Courriel : biblio.redorte@orange.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi et jeudi de 15h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Droits d'inscription :
5 euros pour un adulte
Gratuité pour les moins de 16 ans

Amicale laïque de La Redorte

(Dernière assemblée générale le 14 juin 2013.)
Présidente : Catherine ILHES
Trésorière : Josiane CHOFFART
Trésorière adjointe : Andrée PONCET
Secrétaire : Marie PLANTADE

Association à but non lucratif, l'amicale laïque connaît depuis plusieurs saisons un essor permanent. Avec un espace de plus de 400 m² dédié au sport, des vestiaires chauffés avec douches individuelles, l'association répond aux demandes de ses adhérents. En effet, **130 m² sont alloués à la musculation** avec du matériel performant et régulièrement renouvelé. **L'accès à la salle est adapté à tous grâce au système d'entrée informatisé**.
L'inscription en salle de musculation permet de bénéficier de conseils et d'aide personnalisés auprès de coachs sportifs diplômés d'un brevet d'État.
Un dojo de 270 m² accueille par ailleurs une multitude d'activités telles que le karaté, le judo, le baby judo, la gymnastique enfant, le yoga, les cours collectifs à thème (tribal dance, zumba, step, abdos fessiers etc.)
Le karaté pour adultes et enfants à partir de 7 ans est dispensé à raison de 3h00 par semaine, le mardi de 18h30 à 20h00 et le jeudi de 18h00 à 19h30.
Les cours de judo sont répartis par catégories d'âge :
- Les mini-poussins de 6 à 8 ans : le mercredi de 13h30 à 15h00.
- Les poussins de 8 à 10 ans : le mercredi de 15h00 à 16h30.
- Les benjamins de 10 à 12 ans : le mercredi de 16h30 à 18h00.
- Et à partir des minimes jusqu'aux vétérans : le mercredi de 18h15 à 19h45 et le vendredi de 19h00 à 20h30.

Les cours de judo baby (initiation au judo) ont lieu le vendredi soir :
- De 4 à 5 ans : de 17h30 à 18h15.
- De 5 à 6 ans : de 18h15 à 19h.

Les cours de gymnastique pour enfants (avec exercices et enchaînements selon les catégories d'âges) sont assurés les mardis de 17h15 à 18h30.

Le yoga, discipline de méditation, concentration, exercices corporels, se déroule tous les mercredis soirs de 20h à 21h sous la houlette de Brigitte Arnault qui a apporté une approche nouvelle à cette pratique.

■ **Les cours collectifs** (d'entretien) offrent une palette variée :

■ Lundi de 18h30 à 19h30 : tribal dance.

■ Lundi de 19h30 à 20h30 : renforcement musculaire, training danse.

■ Mardi de 20h30 à 21h30 : zumba. (nouvelle prof / nouveau cours).

■ Jeudi de 19h30 à 20h30 : renforcement musculaire, step, gym ball, etc.

Pour que chacun puisse découvrir les diverses activités, **des séances d'essai gratuites sont proposées**. Des tarifs attractifs et dégressifs ainsi que des remises sont appliqués à partir de trois activités par famille. Des facilités de paiement (règlements échelonnés, coupons sport, chèques vacances, etc.) sont en outre proposées.

Nous rappelons également que l'amicale laïque participe à la vie communale à travers différentes activités artistiques et culturelles gratuites (seule obligation : détenir la carte de membre actif de l'association : 10 € la saison).

Les passionnés de l'Occitanie se retrouvent les premiers et troisièmes mercredis du mois autour d'écrits, de lectures et de quelques sorties commentées en occitan.

Tous les lundis de 14h à 17h, les adultes se rejoignent à la classe enfantine pour **un atelier peinture**.

Enfin, et c'est une nouveauté 2013, **des cours d'initiation à l'informatique** sont assurés les jeudis de 19h à 20h par Philippe à la bibliothèque-médiathèque.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à la **salle des sports, avenue Jean Jaurès au 04 68 91 55 17 ou sur al.laredorte@orange.fr .**

Association des « 4 saisons »

Présidente : Mme Françoise LORIENTE
Trésorière : Mme Marie JAMBERT
Secrétaire : Mme Josiane BOURGEOIS

L'année 2013 a commencé par un vide grenier le 7 avril avec un beau succès : 90 exposants.

Le 15 juin, la sardinade a pris place à la Piste en présence de 59 participants. Belle réussite du vide grenier du 6 octobre avec 110 exposants et beaucoup d'affluence.

Le 10 novembre est programmé le thé dansant avec l'orchestre « Domingo ».

Le 31 décembre aura lieu le traditionnel réveillon de fin d'année avec l'orchestre « Saint-Raphaël ». Notre association est très soudée pour faire vivre notre village avec notamment notre participation active aux « Jeudis d'été ».

Section locale F.N.A.C.A de La Redorte

Les activités de la Section locale des anciens combattants de La Redorte sont principalement liées aux dates anniversaires patriotiques du monde combattant qui se renouvellent tous les ans.
Pour la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir de la fin des évènements en Algérie, la section locale a dignement participé aux diverses manifestations du département : dépôt de gerbes au Mémorial de Carcassonne, suivi d'une cérémonie au monument aux morts de La Redorte avec la Municipalité.

Fidèle à ses engagements, la section, drapeau en tête, a commémoré tous les anniversaires historiques : 8 mai 1945 (capitulation de l'Allemagne nazie), 14 juillet (fête nationale), 11 novembre (armistice de la guerre 1914-1918).

Le 25 août 2013, nous avons participé au 47ème congrès départemental à Sallèles d'Aude, présidé par M. Guy Darmanin, président national de la FNACA. Mme Fabre (députée de Narbonne), M. Roland Courteau (sénateur), M. André Viola (président du Conseil Général), monsieur le président de l'UDAC, monsieur le directeur de l'ONAC et monsieur le préfet de l'Aude (représenté) assistaient à ce Congrès.

Le 24 août 2013, nous étions invités aux cérémonies commémoratives du 69ème anniversaire de la libération de Rieux Minervois, présidé par le Général Josz, Grand Croix de l'ONM et membre du Souvenir Français. La section a toujours répondu aux invitations des comités voisins : Azille, Rieux, Peyriac,

Olonzac, Carcassonne, à l'occasion de diverses inaugurations mais aussi malheureusement pour des décès. La section a perdu son doyen Antoine Andreu au mois de mai. Conformément aux statuts de la FNACA, nous avons organisé la dernière réunion départementale à La Redorte, le 28 juin 2013. Le président et les membres du bureau remercient chaleureusement monsieur Ilhes, maire et président d'honneur de notre association, pour sa présence très appréciée et la mise à notre disposition de la salle Jean-Jaurès.

Le président, Jean Hodyk

Amicale des donneurs de sang

Le don du sang sauve chaque année des milliers de vies. Vous avez été nombreux au cours de cette année à accomplir ce geste gratuit, bénévole et anonyme, et nous vous en remercions. Mais comme vous le savez, les dons sont toujours en baisse, alors si vous avez entre 18 et 70 ans : venez nous rejoindre !
La prochaine collecte aura lieu le mercredi 18 décembre 2013 à Azille, au foyer : nous comptons sur vous !

ACCA

Président : Alain ESTALLES
Vice-président : Mickaël GATTI
Trésorier : Marc CAYROL
Vice-trésorier : Stéphane RAISSAC
Secrétaire : Éric ESTALLES
Membres : Angel CARRASCO,
Didier REY, Bastien PITIÉ, Olivier ROUGÉ.

Le tout nouveau bureau de l'ACCA de La Redorte a participé, avec la *Truite redortaise*, à la fête du village en organisant un bal musette ainsi qu'un bar à vins avec une banda.

Lors de ces deux soirées, de nombreuses personnes du village sont venues passer un moment de convivialité et de partage.

Pour cette saison, dix couples de lièvres ont été lâchés ainsi que cent-vingt faisans.
Notre priorité est de piéger la sauvagine qui détruit tout le petit gibier.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Association Ciné d'Oc

Créée en 2005, **l'association CINÉ D'OC, en partenariat avec Cinem'aude et la Mairie, assure la projection de films tout au long de l'année**.
La programmation est affichée dans le village et aux alentours par les bénévoles de l'association.

Depuis la dernière assemblée du 10 février 2013, le bureau se compose de :
- Présidente : Julie MARLIER
- Secrétaire : Charlotte PECH
- Vice-secrétaire : Marie-Pierre MARLIER
- Trésorière : Cathy FROMENT
- Membre du bureau : Jocelyne CHABRERIE

À ce jour, CINÉ D'OC compte **35 adhérents pour l'année 2013** qui, contre une cotisation de 5 € par an, bénéficient du tarif réduit (3,50 €) lors des projections au lieu du tarif plein (5 €).
Depuis le mois de juin, **la salle est équipée en matériel numérique, ce qui permet la projection de films en 3D lors de certaines séances**. Les tarifs sont donc quelques peu modifiés :

Tarif plein : 5 € **en 3D : 6,50 €**
Tarif réduit : 3,50 € **en 3D : 5 €**

Depuis quelques mois, **le nombre de projections a augmenté**. Il y a maintenant **un film par semaine** (le soir à 21 heures) et **au minimum un film enfant pendant chaque période de vacances scolaires** (l'après midi à 15 heures).

Comme chaque année, **l'association aide à l'organisation des Jeudis d'été** en participant notamment lors de la projection plein air en juillet.

Après la réussite de l'an dernier et pour la deuxième année consécutive, CINÉ D'OC a organisé une séance de cinéma spéciale séniors à l'occasion de la *Semaine bleue*. Cette année, le film diffusé était : *Les petits ruisseaux*, avec Daniel Prévost.

Cette projection a eu lieu le lundi 20 octobre à la salle Jean Jaurès à 14h.

Pour que le cinéma vive encore dans notre village, n'hésitez pas à rejoindre notre association !

Cinéphilement, le Bureau.

Vélo club redortais

Le Vélo Club redortais a connu quatre temps forts au cours de la saison 2012 - 2013.

■ **Halte « point-café »** organisée à La Redorte le 30 décembre 2012. Gros succès pour une première, puisque 250 cyclotouristes du département se sont croisés sur le village. Cette manifestation très suivie est initiée par le Comité Départemental de l'Aude de Cyclotourisme que dirige le nouveau président Marcel Andrieu.

■ **Sortie annuelle du 2 au 9 juin à La Londe les Maures**. Semaine occupée par des activités vélo, marche et tourisme. Vélo dans le massif des Maures, balades vers le Fort de Brégançon et visites de Porquerolles, Hyères, Toulon et Mont Faron. Le tout bonifié par le cadre du centre de vacances, la détente et la convivialité.

■ **Réception du club cyclo de Cheverny** du 18 au 20 juin pour lequel nous avons pu faire la promotion des beaux circuits à travers le Minervois, de nos vins et de nos sites touristiques.

■ **Randonnée cyclotouriste « La Redortaise » le 29 Juillet pour la fête du village** avec l'ajout d'une randonnée pédestre sur les berges du Canal du Midi. 160 participants et 70 convives à la grillade sur le site du stade municipal. Belle réussite accompagnée par un temps magnifique.

Les sorties bihebdomadaires se poursuivent malgré les avatars de quelques membres du club.

Amicale bouliste redortaise

Le bureau de l'amicale bouliste se compose de :
Président : Renaud VIVAR
Trésorier : Vincente CAYROL
Secrétaire : Nicolas CAYROL
Membres bénévoles : Laurent PEANY, Jojo VIVAR, Henri CAYROL, Jessica BENAVENTE.

Les licences pour la saison 2014 seront disponibles chez Renaud VIVAR au prix de 24 euros. La saison débutera mi juin, tous les mardis : concours à la volaille en doublettes formées (10 € par équipe) à partir de 21h.

CONCOURS OFFICIELS

■ Le concours de la fête aura lieu le dimanche pendant la fête locale à 15h en doublettes.

■ Le concours du challenge Debiesse aura lieu le second samedi du mois d'août à 15h en doublettes.

Pour clôturer la saison 2013, l'association organisera son traditionnel repas en fin d'année.

L'Amicale Bouliste vous attend pour la saison 2014 !

École de rugby du RCRM XV

Pour la quatrième année consécutive, **les petits lions du Minervois chaussent leurs crampons** ! Ils ont repris le chemin des terrains le samedi 14 Septembre, encadrés par leurs dévoués éducateurs Grégory Bougiard et Eno Mohamed (respectivement trésorier adjoint et président de l'association).

Le club initie les enfants dès 3 ans (baby rugby) à la pratique ludique et sportive de ce sport dans un esprit convivial, voire familial.
Cette année encore, **le club prolonge son entente avec l'École de rugby de l'Alaric**, permettant ainsi à une partie de nos joueurs de participer aux tournois.
Grâce à un effectif de plus en plus important, nous comptons cette saison une catégorie de joueurs en moins de 7, jouant sous les couleurs de La Redorte, et une en moins de 9, partageant le maillot avec celle de l'Alaric.

Les entraînements du baby rugby et autres catégories ont lieu **tous les samedis sur la belle pelouse du stade Henri Pau de La Redorte de 14H30 à 16H, et tous les mardis de 18H à 19H15 au stade de Capendu pour les moins de 9 et au-delà.**

Venez faire découvrir cette fabuleuse discipline à vos enfants, le meilleur accueil vous sera réservé !

Pour tout renseignement, contactez Laurence (secrétaire) au 04 68 49 26 69 / 06 20 96 19 09 ou **rendez-vous au stade le samedi après-midi**.

L'Association des Parents d'Élèves de La Redorte (APELR)

Créée en novembre 2011, **l'association des parents d'élèves de La Redorte compte 18 familles**, ce qui représente 24% des enfants scolarisés.

Le Bureau est composé de :
Présidente : Julie VITALIS
Vice-présidente : Laurie COMBES
Trésorière : Laetitia JAFFUS
Vice-trésorière : Gaëlle ONDEDIEU
Secrétaire : Aurélie BOURGEOIS

Deux ans après sa création, l'association organise des bourses aux jouets, des **vide-dressing et vide-grenier**. Les bénéfices permettent d'**aider financièrement la coopérative scolaire** dans ses projets et de proposer des animations gratuites aux enfants, comme cette année la **féria des enfants à l'occasion de la fête du village**, le samedi 25 juillet 2013.

Le 15 mars 2014, l'APELR souhaite organiser un carnaval pour les enfants et une soirée repas pour les adultes.

L'association remercie l'équipe enseignante, les parents bénévoles et les habitants de la commune pour leur soutien et leur participation à toutes les animations de l'année, destinées à nos petits Redortais.

Tennis Club
La Redorte – Castelnau

La saison 2013 a donné quelques satisfactions : **maintien des effectifs** (67 licenciés dont 43 enfants), **un huitième de finale atteint par une équipe de jeunes**, engagée dans la catégorie des 11/12 ans.
L'équipe masculine sénior évoluant en 3ème division est également sortie de la phase de poule pour atteindre les huitièmes de finale.

Le club a revu ses tarifs légèrement à la hausse. Pour une heure de cours par semaine dispensé par Ludovic TEDO (notre moniteur titulaire d'un B.E.) et l'accès libre aux courts toute l'année : 100 € par enfant et 140 € par adulte. À noter que des tarifs dégressifs sont mis en place dès la seconde licence dans le même foyer.

Les cartes d'accès aux courts sont en vente à la mairie au prix de 60 € l'année.

Composition du bureau suite à la dernière assemblée générale :

Président : Fabrice LOPEZ
Vice-président : Olivier ANDRIEU
Secrétaire : Laurent CHABBERT
Trésorière : Mélanie MOINE
Vice-trésorier : Xavier MOURRUT

Comité paroissial
Église Saint-Pierre-aux-Liens

C'est la rentrée pour tous, mais aussi pour l'Église, qui en cette année de la foi nous invite dans ses différents projets à offrir aux enfants, aux adolescents, aux adultes qui le souhaitent, une formation à la catéchèse. À cet effet, des regroupements existent. Ainsi, pour les enfants de La Redorte, il est possible de se faire inscrire soit à Rieux-Minervois, soit à Azille.

En cette année, l'Église a accueilli avec joie et humilité l'élection du Pape François, homme d'ouverture, homme de dialogue, au mode de vie dépouillé, homme accueillant, proche des difficultés que peut vivre notre société d'aujourd'hui.

Dans l'église prend place un très bel autel central du XVIII^{ème} siècle, inscrit au registre national des monuments historiques et composé de divers marbres de couleurs chatoyantes, dont le beau marbre incarnat, provenant des carrières de marbre de Caunes-Minervois. Avec le temps, cependant, les joints se sont craquelés et même oxydés, à un point tel que l'autel menaçait de s'effondrer. Le conseil municipal a donc pris la décision de sécuriser les lieux et de rendre à cet ensemble de style baroque du patrimoine communal toute sa beauté en faisant procéder à sa rénovation aujourd'hui en cours.

Cette année, pour les *Jeudis d'été*, l'église a accueilli trois musiciens de niveau international : mélodie, opéra chantés par un baryton et une soprano, accompagnés à la harpe par Mme Édith FELLMANN. Cette soirée a rendu heureuse toute l'assemblée.

Si vous souhaitez joindre le prêtre de la paroisse, l'abbé Francis NAUDINAT, composez le 04 68 78 30 46.

Groupe occitan Trica-Traca

Bientôt **20 ans que le groupe occitan existe**. Il est temps de faire un bilan :

- Cinq expos photos ;
- Deux recueils de témoignages de Redortais ;
- Des sorties promenades pour découvrir des lieux, des sites, des musées ;
- Des enregistrements vidéo de divers personnages redortais ;
- Une soirée occitane aux Jeudis d'été de La Redorte ;
- Une journée avec les enfants de l'école primaire; une place du village qui porte un nom occitan ;
- Des ouvrages, recueils, romans en occitan à la bibliothèque et les rendez-vous de deux mercredis par mois pour des lectures, écritures et discussions.

Si notre association vous intéresse, venez nous rejoindre **per descrobir, parlar e faire viure nostra lengua maire**.

Sortida de la prima : aux glacières de Pradelles-Cabardès. Montée au Pic de Nore et repas au lac de Pradelles.
Sur le retour, visite de Cabrespine avec sa rue aux 6 ponts.

Pour les abonnés de la bibliothèque, un livre est à votre disposition (***Histoires ordinaires et extraordinaires du Canal du Midi***, de Patrick Milani). Vous y découvrirez page 157 un chapitre intitulé ***La cache***, histoire entre le réel et l'imaginaire d'une période de La Redorte.

La Truite Redortaise

Le 21 Septembre 2013, La Truite Redortaise a inauguré un **nouveau club de pêche de la carpe et du silure** : la section carpe et silure du Minervois.

Cette inauguration fut un grand succès puisque l'association compte déjà plus de 20 adhérents, dont quelques très jeunes passionnés de ce sport et deux grands noms de la pêche de la carpe et du silure, qui ont voulu intégrer ce club à titre personnel pour son dynamisme et sa vision de la pêche : M. Sylvain Moya, du *Team proline*, également membre du bureau de groupement national carpe, ainsi que M. Antoine Gonzalez, du *Team big carp*, et consultant pour la marque *Carpsounder*. Forts de leur expérience, ils pourront apporter de bons conseils.

Nous souhaitons longue vie et grand succès à cette association pour les animations qu'elle a prévues courant 2014, **notamment la fête de la pêche qui aura lieu le premier week-end de juin** sur notre commune, aux alentours du lac de la Métairie et du site de l'épanchoir de l'Argent-Double sur le Canal du Midi. Ces animations se dérouleront en partenariat avec les communes voisines, Azille, Pépieux, Rieux-Minervois, Olonzac et avec notre partenaire Décathlon.

Contact :
Jean Louis SOLER
Tel : 07 86 17 56 39
Mail : jlouis.soler@gmail.com

Amicale des retraités

Les activités de l'année de l'Amicale des Retraités de la Redorte commencèrent le 11 janvier 2013 par son Assemblée générale qui eut lieu au Manège. Monsieur le Maire, excusé, délégua son adjointe Madame PONCET.

Après les vœux et une pensée pour ceux qui nous avaient quittés en cours d'année, l'assemblée entendit le « rapport moral et d'activité » qui faisait état de la réduction du nombre de journées en Andorre, suite aux pertes enregistrées.
La Présidente, Madame DROGUEST, développa ensuite les activités de l'année écoulée : **repas spectacle aux Folies Berchères, thé dansant du 1er mai, notre repas d'été du 12 mai, le voyage au Tyrol fin juin, le pèlerinage des gardians à Lourdes, notre repas d'hiver du 1er décembre**, sans oublier nos **petits lotos au Manège et les joueurs de cartes** du mercredi.

Notre trésorière, Madame BARTHES, présenta alors son bilan financier avec un déficit de 199 euros.

Ce bilan fut approuvé à l'unanimité.

Nos effectifs ont encore baissé cette année avec la perte de cinq adhérents. Nous comptons à présent **152 membres à l'association.**

Après l'élection du tiers sortant et le gain de deux nouvelles volontaires (Mesdames Éliane PEGLION et Patricia CALVERA), le Bureau fut reformé au cours de la première réunion du C.A. :

Présidente : Madame DROGUEST.
Vice-présidentes : Mesdames ILHES, LORIENTE et CHARBRERIE
Secrétaire : Monsieur DROGUEST
Secrétaire adjointe : Madame CALVERA
Trésorière : Madame BARTHES
Trésorière adjointe : Madame PEGLION

Quant à l'avenir, nous apprîmes qu'**une nouvelle sortie aux Folies Berchères** était programmée ainsi qu'un voyage de huit jours au Portugal. Notons que ce dernier a dû être annulé depuis faute de participants.

Après avoir évoqué ces projets, Madame PONCET prononça le mot de la fin, n'oubliant pas de féliciter le personnel bénévole pour la bonne marche de l'association.

L'Assemblée générale se termina dans la joie en partageant la galette des rois et le verre de l'Amitié.

Notre facteur s'en est allé

Durant de très nombreuses années, qu'il fasse chaud, froid, qu'il vente ou qu'il neige, Pierre CROCHET arpentait les rues du village pour nous apporter courriers et colis de La Poste.
À pied, à vélo ou en mobylette, il distribuait consciencieusement les plis et lettres que chacun d'entre nous attendait. Il avait débuté sa carrière le 1er janvier 1981 et venait tout juste de prendre sa retraite bien méritée le 1er avril 2011.
Tout le monde le connaissait pour sa gentillesse et son sens du service public.

Il s'en est allé, discrètement, le 22 avril dernier.

ÉTAT-CIVIL

DU 30 OCTOBRE 2012 AU 12 NOVEMBRE 2013

Naissances

PITIÉ Alizée, le 02 juin 2013
BEN AHMED Ilann, le 11 juin 2013
NAVARRO Emma, le 25 juin 2013
BELLANGER Maxence, le 1er juillet 2013
JANCART Thiméo, le 03 septembre 2013
ROBERT Nicky, le 08 septembre 2013
GUIRAUD Andréa, le 04 novembre 2013
FORREZ Emmy, le 07 novembre 2013

Mariages

VIGUIÉ Jérôme et DAGUET Ophélie, le 22 décembre 2012
CONESA Elian et BERNABEU Alexia, le 29 décembre 2012
MARILLEAU Boris et VION Christine, le 02 février 2013
BERTEAU Mathieu et SIRVEN Sophie, le 13 juillet 2013
LOPEZ Julien et LÉTOURNEAU Karine, le 10 août 2013
REGGIANI Hugo et JESSETT Sarah, le 24 août 2013
PÊTRE Pascal et MOURÉ Ghislaine, le 19 octobre 2013
LE VAN Bernard et FEUILLET Roselyne, le 9 novembre 2013

Décès

FINOS Gina veuve TESOLIN, le 26 novembre 2012
MORLON Adrien, le 14 décembre 2012
ALBERT Jeanne, veuve ROULLAC, le 31 décembre 2012
GACIA François, le 1er janvier 2013
CAPELLA Thérèse veuve MARTINEZ, le 26 janvier 2013
MIR Jeanne veuve FONTROUGE, le 26 janvier 2013
TREGAN Christian, le 25 janvier 2013
SABATIER Marie épouse CAMBI, le 18 janvier 2013
BERTRAND Paule épouse PUEYO, le 16 février 2013
SILOBRE Elise veuve CLAVAGUERA, le 18 février 2013
SALLA Antonia épouse ROQUI, le 04 mars 2013
CROCHET Pierre, le 22 avril 2013
ANDREU Antoine, le 25 avril 2013
ZORN Dieter, le 18 juin 2013
CROCHET Florence, le 12 août 2013
CORONAS Eveline divorcée AURIOL, le 04 septembre 2013
SOLANEILLA Colette épouse GHEZOUANI, le 11 septembre 2013
MEYER Gabriel, le 16 septembre 2013
RAYNAUD Georges, le 24 septembre 2013
ESCANDE Irène veuve MARTINOTTI, le 10 novembre 2013

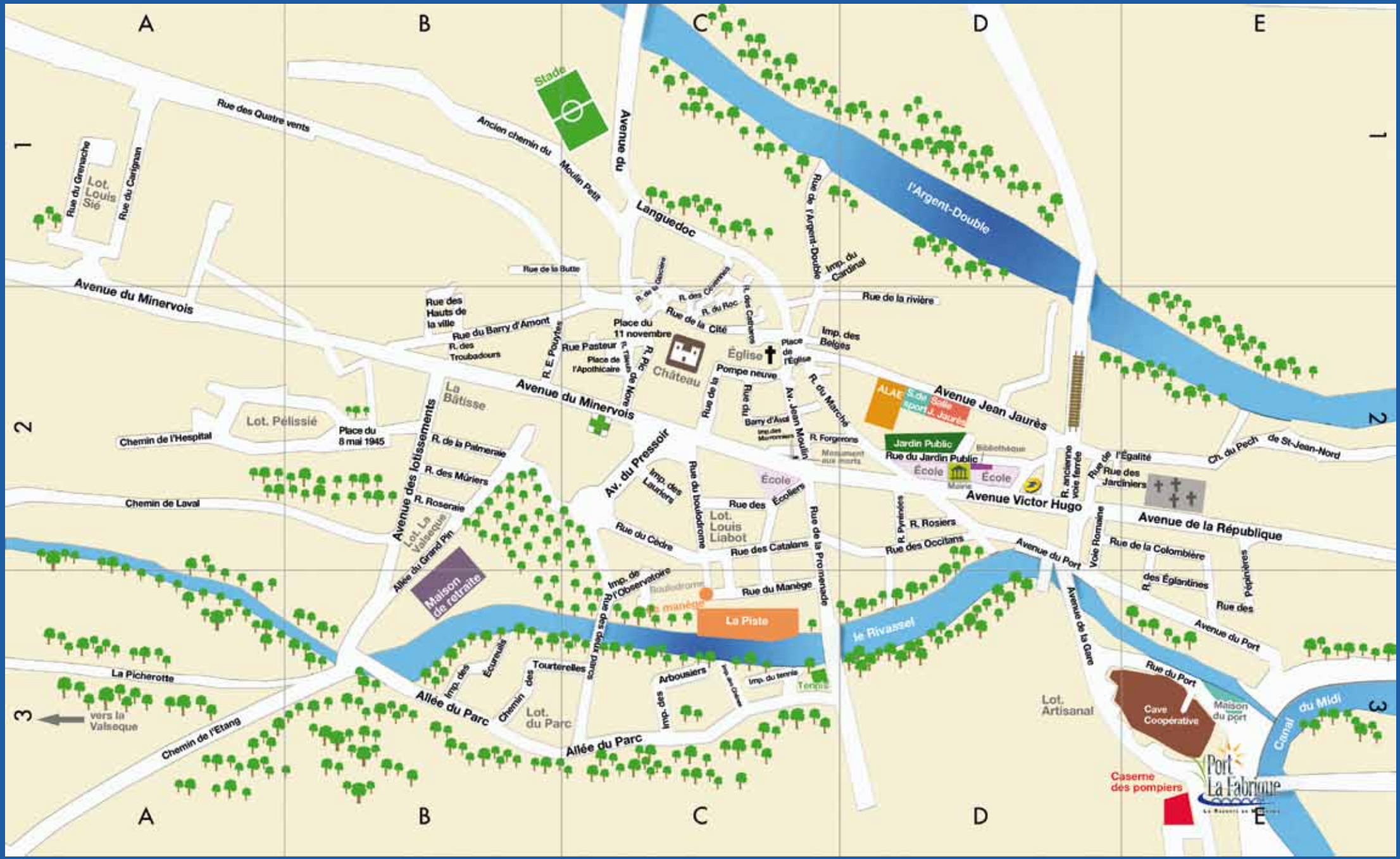

Bulletin municipal de la commune de La Redorte. Édition 2013. Photos : Mairie de la Redorte / Crescendo Communication / DR. Directeur de la publication : Pierre-Henri Ilhes.
Mise en page : www.crescendo-communication.com
Impression : Presse People, Baillargues. Imprimé en France. Achevé d'imprimer : quatrième trimestre 2013.